

Préavis N° 3-2021 au Conseil communal

sollicitant

un crédit d'études de CHF 64'700.00, pour la participation de la Commune de Prilly au financement des études SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois), à hauteur de CHF 58'700.00, et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 6'000.00

Date proposée pour la séance de Commission :

**Jeudi 18 février 2021 à 18h30
Castelmont, salle 1**

Délégué de la Municipalité : Alain Gillièron

Prilly, le 9 février 2021

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis sollicite un crédit d'études de CHF 64'700.- pour :

- | | |
|--|---------------|
| a) Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) :
Participation aux études | CHF 58'700.00 |
| b) Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) :
Participation aux études | CHF 6'000.00 |

2. Descriptif sommaire des projets

2.1 Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Participation au budget des études

Le budget 2021 de fonctionnement et le budget-cadre des études SDOL ont été adoptés le 18 juin 2020 par le Groupe de pilotage SDOL (Gropil).

Selon la pratique des années précédentes, la participation communale aux frais de fonctionnement du bureau SDOL, budgétée à CHF 115'200.00 pour 2021, est versée au budget de fonctionnement (compte 3185.005.4200), alors que la participation aux études, qui s'étendent souvent sur plusieurs années, fait l'objet d'une demande de crédit par voie de préavis.

Dès lors, cette demande de crédit s'inscrit dans la continuité des 14 décisions prises précédemment par votre Conseil, au sujet des mêmes objets.

Le récapitulatif des crédits octroyés se présente comme suit :

Séances	Préavis N°	Montants	SDOL	SDNL	Autres projets
15.11.2004	13-2004	CH 180'000.00	CHF 130'000.00	CHF 15'000.00	CHF 35'000.00
07.11.2005	24-2005	CHF 105'000.00	CHF 77'800.00	CHF 20'000.00	CHF 7'200.00
25.02.2008	2-2008	CHF 470'000.00	CHF 235'000.00	CHF 30'000.00	CHF 205'000.00
09.02.2009	2-2009	CHF 330'000.00	CHF 180'000.00	CHF 50'000.00	CHF 100'000.00
14.02.2011	4-2011	CHF 200'000.00	CHF 160'000.00	CHF 40'000.00	---
13.03.2012	3-2012	CHF 210'000.00	CHF 185'000.00	CHF 25'000.00	---
12.11.2012	13-2012	CHF 425'000.00	CHF 45'000.00	CHF 20'000.00	CHF 360'000.00
03.03.2014	2-2014	CHF 280'000.00	CHF 80'000.00	CHF 9'000.00	CHF 191'000.00
09.03.2015	7-2015	CHF 83'000.00	CHF 65'000.00	CHF 18'000.00	---
25.04.2016	4-2016	CHF 227'000.00	CHF 84'000.00	CHF 13'000.00	CHF 130'000.00
06.03.2017	2-2017	CHF 116'000.00	CHF 101'000.00	CHF 15'000.00	---
05-03-2018	2-2018	CHF 37'600.00	CHF 32'800.00	CHF 4'800.00	---
04-03-2019	1-2019	CHF 35'700.00	CHF 15'800.00	CHF 19'900.00	---
24-02-2020	3-2020	CHF 277'000.00	CHF 43'800.00	CHF 26'600.00	CHF 206'600.00

Pour la Commune de Prilly, les montants du budget-cadre 2021 des études SDOL sont les suivants :

N° projet	Descriptif des études	Total de l'étude Montant TTC en CHF	Part de la Commune % arrondi	Commune 2021 Montant TTC en CHF
Urbanisation				
0.25.02-6	Plateforme Logement - Ouest lausannois	26'000.00	12.6 %	3'282.00
Mobilité et espaces publics				
5.02.02-21	Diagnostic et programme d'action pour le réseau fin piétons	45'000.00	17.6 %	7'927.00
5.02.03-3	Etude jalonnement local piétons	30'000.00	12.6 %	3'787.00
Paysage et Environnement				
	Plan canopée	80'000.00	12.6 %	10'097.00
7.02.00-1	Notation des jardins notés par ICOMOS	62'000.00	15.3 %	9'472.00
Général				
0.31.03-6	ZIZA - développement économique local	135'000.00	14.1 %	19'094.00
0.41.01-2	ZIZA - équipements publics intercommunaux	10'000.00	12.6 %	1'262.00
Réserve	Etudes diverses	30'000.00	12.6 %	3'787.00
			Total	58'708.00
			Total arrondi	58'700.00

Les études intégrées en 2021 qui augmentent sensiblement le budget concernent :

ZIZA - développement économique local

Ce montant permettra l'engagement d'un.e délégué.e au développement économique à 40%, dans le but de favoriser le dynamisme économique de l'Ouest lausannois. Un groupe de travail déterminera prochainement son cahier des charges.

L'engagement de cette personne mutualisée servirait notamment à poursuivre la démarche actuelle SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activité) afin d'accompagner la mise en œuvre du scénario économique proposé par le Canton.

Plan Canopée

Le plan Canopée est une mesure du PDi (Plan directeur intercommunal). Cette étude vise à mettre en œuvre un plan d'action qui permet de consolider et d'étendre le maillage vert-bleu de l'Ouest lausannois. Elle se déroule en deux étapes. Budget 2021 : plan canopée qui évalue la part du territoire végétalisée et propose des stratégies de renforcement par type d'espace avec des objectifs quantifiés, et des références de réalisation. Budget 2022-2023 : diagnostic et propositions d'actions.

Selon le PDi-OL, les éléments structurants à prendre en compte sont : liaisons paysagères, cours d'eau et rives, forêts, campagnes, grands parcs multifonctionnels, liaisons biologiques, axes urbains structurants, itinéraires de loisirs.

Aux côtés des règlements communaux, le maillage vert-bleu constituerait le volet « espaces extérieurs » d'un plan climat régional.

2.2 Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) – Participation aux études

A l'instar de SDOL, la participation communale aux frais de fonctionnement du bureau du SDNL, budgétée à CHF 24'000.00 pour 2021, est versée au budget de fonctionnement (compte 3185.005.4200).

Pour la Commune de Prilly, les montants du budget-cadre 2021 des études du SDNL sont les suivants :

N° projet	Descriptif des études	Total de l'étude Montant TTC en CHF	Commune 2021 Montant TTC en CHF
2a2	Etude de planification régionale des P+R	84'800.00	2'828.00
2	Mise à jour du chantier 2 «Accessibilité multimodale du SDNL»	50'000.00	3'130.00
		Total	5'958.00
		Total arrondi	6'000.00

3. Incidences financières

Budget d'investissement	Total	2021	2022	2023	2024	2025
Montant en CHF arrondis à la centaine						

Dépenses (objet du préavis)	64 700	64 700	
Subventions	0		
Participations ou autres	0		
Total investissements net	64 700	64 700	

Paramètres de base

Durée d'amortissements	1
Année début de l'amortissement	2022
Année boucllement du préavis	2021
Taux d'intérêts moyen	1.50%

Budget de fonctionnement	2021	2022	2023	2024	2025
Montant en CHF arrondis à la centaine					

Intérêts

Charge d'intérêts	3909.000.4200		1 000	
-------------------	---------------	--	-------	--

Amortissements

Charge d'amortissements	3316.000.4200	64 700
-------------------------	---------------	--------

Autres charges

Néant	
-------	--

Total charges fonctionnement	0	65 700	0	0	0
------------------------------	---	--------	---	---	---

Autres recettes

Néant	
-------	--

Total recettes fonctionnement	0	0	0	0	0
-------------------------------	---	---	---	---	---

Total charges fonctionnement net	0	65 700	0	0	0
----------------------------------	---	--------	---	---	---

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 3-2021,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 64'700.00 aux études d'urbanisme suivantes :
 - a) Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) : CHF 58'700.00
Participation aux études
 - b) Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) : CHF 6'000.00
Participation aux études
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante;
3. d'amortir cette dépense d'investissement sur une durée de 1 an à raison de CHF 64'700.00 par le compte 3316.000.4200 dès l'année qui suit la fin des travaux;
4. de comptabiliser annuellement la charge d'intérêt dans le compte 3909.000.4200;
5. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du présent préavis en vue de sa mise en œuvre.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 février 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet